COMMUNE DE MONTREUX

Montreux, le 30.04.2023

RAPPORT

au Conseil communal de Montreux

de la commission nommée pour l'examen du postulat
M. Benoît Ruchet : Postulat de MM. Benoît Ruchet et Cédric Blanc : "Pour une gestion prévisionnelle centralisée du personnel communal et une analyse projective des besoins en ressources humaines, notamment dans un but de mutualisation des prestations"

Président : Olivier Raduljica (SOC)

Membres : Cédric Blanc (PLR)
Mathias Ekah (SOC)
Emmanuel Gétaz (ML)
Josselin Lecoultre (SOC)
Christine Menzi (UDC)
Pascal Rossier (PLR) Absent(e) excusé(e)
Benoît Ruchet (PLR)
Béatrice Tisserand (Les Verts)
Fabien Willemin (DA)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La commission s'est réunie le mardi 4 avril 2023 à l'Avenue des Alpes 18 en présence de Mme Sandra Genier, Municipale, et de Mme Stéphanie Leimer, adjointe au chef de service des ressources humaines, que nous remercions pour la qualité et la pertinence des informations fournies.

PREAMBULE

Dans leur préambule, les postulants soulignent l'absence d'outils adéquats pour la gestion des ressources humaines (RH) dans notre Commune ainsi que le manque de possibilités d'analyses globales et prospectives notamment lors de vacance, de création d'un nouveau poste ou de départ à la retraite. Ils souhaitent que la Commune puisse se doter d'un outil qui permette d'avoir une vision à long terme et une gestion des talents et des formations.

Mme Genier se dit ravie du dépôt de ce postulat qui va dans le sens déjà amorcé dans le service des RH. Elle constate en effet le manque de possibilité de visions transversales entre les services et d'analyses globales alors que la Commune émet plus de 800 certificats de travail. Actuellement, c'est par la création chronophage de tableaux excel que des analyses sont menées faute d'outils adaptés.

Elle nous apprend que le service a mandaté une personne externe à 80% dès le 15 avril pour faire une analyse sur 6 mois de la pertinence d'utiliser la suite RH du programme ProConcept (logiciel suisse de gestion des activités quotidiennes dont la comptabilité et les ressources humaines). Cette analyse débouchera sur l'acquisition de modules RH de ProConcept ou la recherche du programme d'un autre prestataire.

DISCUSSION GENERALE

Des inquiétudes sur l'éthique et la surveillance ressortent chez un commissaire notamment face à l'utilisation d'une éventuelle intelligence artificielle liée à de tels programmes. On nous rassure en nous expliquant qu'il n'y a pas d'intelligence artificielle dans ce genre de programme et que les recherches de solutions avec toutes les parties prenantes autour d'une table sont privilégiées sans volonté de contrôle.

Un commissaire est surpris du retard accumulé à ce niveau dans le service et que pour la taille non négligeable de notre Commune nous n'ayons pas de programme mieux adapté. On nous rappelle que cela ne fait pas très longtemps que la Commune a un vrai service RH. Dès l'arrivée de M. Valiant en 2018, il a été chargé de mettre en place un réel service RH. Hier on gérait des salaires, aujourd'hui il faut être capable de gérer des carrières. De plus, il y a une demande croissante de statistiques par la confédération ce qu'il n'y avait pas avant.

Un commissaire se demande comment le service gère actuellement par exemple le déplacement d'un employé dans un autre service. On nous explique qu'actuellement on passe par des négociations entre services et qu'on trouve des solutions. Mais ces processus sont chronophages.

Un commissaire se questionne sur l'engagement d'une personne externe pour l'analyse de l'utilisation de ProConcept. On nous répond que le service n'a pas les ressources à l'interne et pas les forces de travail pour le faire.

Un commissaire s'inquiète d'une volonté trop optimisatrice du service au dépend des employés. On nous assure que le but est vraiment de pouvoir offrir aux collaborateurs des réelles prestations de service RH et que les responsables RH puissent s'attarder sur des tâches de responsables RH et non sur des tâches administratives.

Un commissaire se demande si le programme ProConcept va assez loin. On nous répond que l'étude permettra de le déterminer. ProConcept est déjà utilisé par la Commune avec un module pour les finances mais pas avec le module RH. Il faut donc pouvoir montrer que ce programme ne répondrait pas nos besoins si l'on veut pouvoir prendre un autre prestataire.

Conclusion

Au terme des discussions, c'est à l'unanimité que la commission vous propose d'accepter la prise en considération de ce postulat.

9 oui, 0 non, 0 abstention, 0 bulletin blanc.

Le président-rapporteur
Olivier Raduljica (SOC)